INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS	
INITIALES DU DIRECTEUR	de l'établissement Collège Saint-Louis	
[Numéro de la résolution ou annotation]	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS	
	Établissement Collège Saint-Louis	
	Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 11 septembre 2024 à 19 h	
	ÉTAIT PRÉSENT	
	 M. Mehdi Gafsi, parent, Président du Conseil d'établissement 	
	PARENTS ÉGALEMENT PRÉSENTS (VOIR ANNEXE)	
	PARTICIPAIENT ÉGALEMENT	
	 Brigitte Cool, directrice Christine Dagenais, directrice adjointe Isabelle Gauthier, directrice adjointe 	
	1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 02	
	2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CÉ	
	Le président accueille les parents et ouvre la séance.	
	3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT À 19h05	
	La direction de l'établissement, Mme Cool, accueille les parents et ouvre la séance.	

INITIALES DU PRÉSIDENT INITIALES DU DIRECTEUR	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Collège Saint-Louis
	4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	Il est proposé par M. Mellet, parent, et résolu :
	Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, Secondé par Mme Go.
	5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 13 septembre 2023
	Il est proposé par Mme François, secondé par M. Mellet
	QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 13 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
	Le président sortant du CÉ, M. Mehdi Gafsi, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.
	Copie de ce rapport a été envoyé aux parents par courriel.
	7. ÉLECTION
	7.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION
	Il est proposé par M. Gafsi, et résolu :
	QUE la direction de l'établissement, Mme Cool, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.

INITIALES DU Procès-verbal **PRÉSIDENT** De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Collège Saint-Louis **INITIALES DU** DIRECTEUR [ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ]. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION 7.2. Il est proposé par M. Gafsi, et résolu : QUE Mmes Dagenais et Gauthier, agissent comme secrétaires d'élection aux différents postes de représentants de parents. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL 7.3. **D'ÉTABLISSEMENT** Le président d'élections informe qu'il y a 4 postes vacants et 2 substituts réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement. ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants; **ATTENDU** les résultats du vote tenu: Il est proposé, par M. Lemieux et Mme Dubé, selon le nombre de vote reçu: QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans, savoir : M. Bougie-Richer Mme Provost Mme Negara Mme François

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INITIALES DU Procès-verbal **PRÉSIDENT** De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Collège Saint-Louis **INITIALES DU** DIRECTEUR ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS 7.4. AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2) Le président d'élections informe qu'il y a 2 poste(s) vacant(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents réservé(s) aux parents au sein du Conseil d'établissement. ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux-ci est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an; Il est proposé par, M. Balouzakis, secondé par Mme Lamothe, et résolu: QUE la/les personnes(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir : Sharon Go Bruno Mellet ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE 7.5. **SERVICE SCOLAIRE** Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un déléqué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS. AG # 22-23-XXX ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de

parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

INITIALES DU Procès-verbal **PRÉSIDENT** De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Collège Saint-Louis **INITIALES DU** DIRECTEUR Il est proposé par Mme Tremblay, secondé par M. Gaheoh, et résolu : QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir: Mme Françoise Michaud (Dogocho) ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU **CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE** Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du déléqué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire. **ATTENDU QU'**un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an. Il est proposé par M. Gaheoh, et résolu : QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir: Mme Myriam François

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INITIALES DU PRÉSIDENT		Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
INITIALES DU DIRECTEUR		de l'établissement Collège Saint-Louis
	8.	FORMATION DE L'OPP ET FONDATION DU CSL La direction de l'établissement présente les sujets d'actualité.
		Les parents ont voté pour poursuivre la mission de la fondation. Cinq personnes ont donné leur nom.
		Les parents ont voté pour former un OPP. Huit personnes ont donné leur nom.
	9.	PÉRIODE DE QUESTIONS
	10.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À _20h55
		Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ;
		Il est proposé par l'assemblée de parent, et résolu :
		QUE la séance soit levée.
		ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
	11.	DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
		La direction de l'établissement informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra au début octobre 2024 à 18 h 30, à l'école.
	-	(signature) (Signature) Le président La direction

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
INITIALES DU DIRECTEUR	de l'établissement Collège Saint-Louis

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
INITIALES DU DIRECTEUR	de l'établissement Collège Saint-Louis

INITIALES DU PRÉSIDENT INITIALES DU	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement Collège Saint-Louis
DIRECTEUR	do i ciabilista in concego danni 10013

Annexe 7 : Modèle de liste des présences

LISTE DES PRÉSENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE
L'ÉTABLISSEMENT Collège Saint-Louis

Le 13 septembre 2024 à 19h.

NOM	SIGNATURE